

**29 JUIN 2012 - CONSEIL DE SECURITE - AFRIQUE CENTRALE /
RAPPORT DU BUREAU REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR
L'AFRIQUE CENTRALE**

**INTERVENTION DE M. MARTIN BRIENS, REPRESENTANT
PERMANENT ADJOINT DE LA FRANCE AUPRES DES NATIONS UNIES**

Monsieur le Président,

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport et pour l'élaboration de la stratégie régionale sur l'Armée de résistance du Seigneur, conformément à la déclaration présidentielle du Conseil du 14 novembre 2011. Je remercie également M. Abou Moussa et l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour l'Armée de Résistance du Seigneur pour leur présentation.

Les initiatives déployées jusqu'à présent par le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale témoignent du dynamisme de ce bureau récemment créé.

De nombreux défis politiques et sécuritaires demeurent en Afrique centrale et nécessitent une mise en commun des efforts de l'ensemble des acteurs. Nous saluons les efforts déployés par le Bureau des Nations unies pour l'Afrique centrale pour y parvenir.

La lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée est un sujet de préoccupation pour notre Conseil. Nous nous félicitons de la tenue prochaine, grâce au soutien de l'UNOCA, du sommet des chefs d'Etat sur la piraterie et le vol à main armée dans le golfe de Guinée. La tenue de ce sommet, conformément à la demande du Conseil dans sa résolution 2039, permettra aux participants d'élaborer une stratégie régionale de lutte contre la piraterie.

Les efforts pour lutter contre toute forme de criminalité organisée transfrontalière doivent pareillement être poursuivis et nous saluons à ce titre la signature entre l'UNOCA et la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale, d'un cadre de coopération définissant des thèmes prioritaires de partenariat, tels que la gouvernance politique ou la lutte contre la prolifération des armes.

S'agissant du soutien à la démocratie dans la région, nous réitérons la nécessité de la tenue d'élections libres et transparentes pour l'établissement d'une paix durable en Afrique et encourageons l'UNOCA à continuer d'appuyer les efforts nationaux en la matière.

Monsieur le Président,

Parmi les défis de paix et de sécurité en Afrique centrale, l'Armée de résistance du Seigneur reste un sujet de préoccupation majeur.

Nous remercions l'UNOCA pour l'élaboration de la Stratégie régionale des Nations unies. Elle complète les dispositifs existants au travers d'objectifs et de mesures concrètes, permettra de renforcer la cohérence et la coordination des activités des Nations unies et des autres acteurs.

Face à la persistance de la menace, les efforts déployés jusqu'à présent méritent d'être poursuivis et consolidés, de façon coordonnée.

Sur le plan sécuritaire, notre priorité doit être d'assurer la protection des civils et nous soutenons les multiples initiatives des partenaires sur le terrain pour mettre en place des mécanismes d'alerte efficaces. Nous renouvelons également notre plein soutien au travail réalisé par les troupes de nos partenaires d'Afrique centrale.

Nous encourageons par ailleurs la défection des rebelles. A cet égard, les programmes de Désarmement Démobilisation Rapatriement Réinstallation et Réintégration (DDRRR) existants doivent être étendus à l'ensemble des zones touchées. Un accent particulier devra être porté sur la réintégration, avec la mise en place de structures d'accueil adaptées. Nous soutenons la proposition de la stratégie, selon laquelle les bureaux et les missions des Nations unies doivent développer une approche commune du DDRRR et mettre en place des procédures standards pour l'accueil des enfants anciennement enrôlés.

Dans le même temps, les efforts en cours pour arrêter et traduire en justice les principaux dirigeants de l'Armée de résistance du Seigneur dont Joseph Kony doivent être poursuivis et nous encourageons les Etats concernés à renforcer leur collaboration avec la Cour pénale internationale à cet égard.

La France soutient l'ensemble de ces efforts au travers de sa contribution à la Facilité de paix pour l'Afrique de l'Union européenne, qui a approuvé l'octroi de 1,2 millions d'euros à l'Union africaine, fin de l'année 2011. La France soutient également à titre bilatéral les Etats affectés par la LRA en coopérant par exemple de façon significative et continue avec la République centrafricaine sur le volet militaire, en appuyant notamment le renforcement des capacités des Forces armées centrafricaines. Elle fournit aussi dans les quatre pays concernés, une assistance humanitaire aux populations touchées par les attaques et mène des programmes de réintégration socio-économique à l'attention des enfants soldats.

Monsieur le Président,

Pour conclure, nous encourageons les Etats affectés par la LRA qui ont un rôle de premier plan à jouer, à maintenir leurs efforts, avec détermination. Nous nous tenons à leurs côtés. Nous ne devons pas relâcher nos efforts afin de mettre fin durablement à la menace de la LRA et soulager les populations civiles.

Je vous remercie.